



A-t-il le droit de me mettre à la porte ?

Par **grenouille**, le 11/09/2009 à 14:05

Bonjour,

Je souhaite divorcer mais situation ne me le permet pas. Je suis en recherche d'emploi, j'ai 3 enfants dont j'aurai la garde.

Je préfère pour le moment vivre sous le même toit que mon mari en attendant d'obtenir un emploi fixe.

J'aimerais toutefois engager des procédures de divorce mais je crains qu'il me mette à la porte et d'ailleurs en a-t-il le droit ?

Merci pour votre réponse.